Communiqué de presse :

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale sont déterminées à faire cesser le recours à la précarité.

Les organisations syndicales CGT-Éduc'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNEP-FSU, SNES-FSU et SNUEP-FSU ont pris connaissance de la réponse du ministre de l'Éducation nationale à leur courrier commun sur la situation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation non titulaires.

Les organisations syndicales ne sauraient se satisfaire de la réponse du ministre qui considère comme « inévitable » le recours à la précarité dans l'Éducation nationale.
Elles s'inquiètent des annonces du ministère selon lesquelles 5000 contractuels ne retrouveraient pas de contrat, dès la prochaine année scolaire, du fait des nouvelles modalités d'affectation des stagiaires.
Elles demandent au ministre, compte tenu de l'ampleur des besoins, la garantie que tous les non titulaires soient bien réemployés à la rentrée 2010.

De même, elles considèrent que la proposition du ministre de réfléchir sur les diverses formes de contrats et leur possible évolution est nettement insuffisante, voire provocatrice.

Elles réaffirment leur opposition au recrutement de personnels précaires sur des emplois permanents de service public.

Elles rappellent leur exigence d'être reçues ensemble rapidement par le ministre pour que soit mis en oeuvre un plan de titularisation pour l'ensemble des personnels concernés.